

En quoi consiste l'examen anatomopathologique (histologique, cytologique) ?

L'examen **anatomopathologique** consiste en **l'analyse, principalement au microscope, de petits prélèvements**.

On parle d'**examen cytopathologique** (ou cytologie) lorsque l'analyse porte sur des cellules isolées obtenues à partir de frottis, d'écoulement, ou encore de ponction tissulaire et d'**examen histopathologique** (ou histologie) lorsqu'elle porte sur l'examen de biopsies ou d'échantillons chirurgicaux...

Deux techniques complémentaires d'examen peuvent être utilisées :

- un examen à l'œil nu des prélèvements (examen macroscopique) ;
- ou à l'aide d'un microscope (examen microscopique).

L'examen des prélèvements s'effectue dans un laboratoire d'anatomopathologie et est réalisé par un médecin spécialiste, appelé un anatomopathologiste. Ce dernier rédige un compte-rendu qui est transmis au médecin qui a prescrit l'examen.



L'objectif premier de l'examen anatomopathologique est de **poser le diagnostic du cancer gastrique**. **Cet examen permet de diagnostiquer de façon définitive le cancer.**

Il permet également de rédiger une sorte de « carte d'identité » de la maladie en donnant plus d'informations sur ses caractéristiques :

- **Type histologique de la tumeur** (en effet il existe différents types d'adénocarcinomes)
- **Stade de la tumeur** (évaluation de l'extension du cancer selon classification TNM*)
- **Recherche d'une surexpression éventuelle de la protéine HER2** (à l'aide d'un test moléculaire)

Ces caractéristiques sont très importantes car le résultat de l'examen va orienter le choix de votre traitement, le plus adapté à votre situation. ?

***TNM** : Système qui décrit l'évolution locale de la tumeur (T), son extension aux ganglions lymphatiques voisins (N) et son éventuelle dissémination sous forme de métastases (M).